



**RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :**

Module de réception des soumissions de  
l'Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

**Télécopieur:** 1-877-558-2349

**Soumission par courriel:**

[pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 001 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**

Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Gatineau QC

<b>Titre :</b> Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P201-20-0086/A	<b>Date :</b> 14 décembre 2020
<b>N° de modification :</b> 001	
<b>N° de référence du client :</b> 1452	
<b>N° de référence de SEAG :</b> PW-20-00930900	

<b>L'invitation prend fin :</b> À : 14h00 Le : 7 janvier 2021	<b>Fuseau horaire :</b> EST/HNE
---	------------------------------------

<b>F.A.B.:</b> Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toute demande de renseignements à :</b> Christine Piché	
<b>N° de téléphone :</b> 873-355-8841	<b>N° de télécopieur :</b> 1-877-558-2349
<b>Courriel :</b> Christine.piche2@canada.ca	
<b>Destination des biens, services et travaux de construction :</b> Voir aux présentes	

**À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	<b>N° de télécopieur :</b>
<b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

N° de l'invitation :  
5P201-20-0086/A

N° de la modification :  
001

Autorité contractante :  
Christine Piché

N° de référence du client :  
1452

Titre :  
Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine

---

## Modification 001

La modification suivante est apportée :

- A. Prolonger la date de clôture de la demande de soumissions ;
- B. Répondre aux questions des soumissionnaires

### A. DATE LIMITE DE LA DEMANDE DE SOUMISSION

La date de clôture de la demande de soumissions 5P201-20-0086/A, intitulée « Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine » est reportée du 16 décembre 2020 à 14 :00 au **7 janvier 2021 à 14 :00**.

Si vous avez déjà présenté votre soumission, nous vous invitons à nous faire parvenir vos révisions, au besoin, au courriel [pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca). Veuillez indiquer le numéro de la demande de soumissions sur toute la correspondance.

### B. QUESTIONS ET RÉPONSES

**Q1** : En lien avec l'item 2.4 du bordereau « Enlèvement, réparation (si requis), peinture et entreposage temporaire des garde-corps existants sur les murs en aval du seuil », il est indiqué de réparer (si requis) les garde-corps. Toutefois, il n'est pas possible pour nous de déterminer si des réparations seront requises ou non au niveau du garde-corps. Est-il possible de préciser le détail des réparations à effectuer ou encore de les traiter en travaux contingent lors de l'exécution du projet ?

**R1** : Les garde-corps existants en aval du seuil ne semblaient pas endommagés lors de la visite du site. Les réparations seront requises si les garde-corps sont endommagés lors de leur démantèlement ou à la demande du Représentant du Ministère.

**Q2** : Est-ce qu'il y a une limite de charge au haut du mur de maçonnerie ? Si oui, sur quelle surface s'étend-elle ? Cette information est très importante afin de déterminer quel type d'équipement nous utiliserons en chantier.

**R2** : Aucune surcharge n'est permise à moins de 3,5 mètres du bord en haut du mur du canal.

**Q3** : En lien avec l'item 2.7.2 du bordereau « Enlèvement des blocs de pierre existants en aval du déversoir », est-il possible d'avoir plus de détail sur les travaux ?

- a. Quelle sont les dimensions des blocs de pierre (Longueur, largeur, hauteur) ?

**R** : Environ 1 m x 1 m x 1 m

- b. Est-ce que les blocs de pierre sont cimentés ensemble ?

**R** : Non, voir photo ci-jointe

**N° de l'invitation :**  
5P201-20-0086/A

**N° de la modification :**  
001

**Autorité contractante :**  
Christine Piché

**N° de référence du client :**  
1452

**Titre :**  
Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine

---



**Q4 :** En lien avec les détails E et G du plan C5, il est indiqué aux 2 endroits que les goujons sont @ 300mm ALT, est-ce que cela signifie qu'il n'y a qu'un goujon au 300mm (exemple, à 0 celui de gauche, à 300mm celui de droit, à 600mm celui de gauche) ? Une vue en plan des goujons éviterait toute ambiguïté.

**R4 :** Non, à 0 celui de gauche, à 150 celui de droite, à 300 celui de gauche, etc.

**Q5 :** L'item 2.18.4 du bordereau fait référence à un sable et gravier type 4a, les plans montrent plus précisément un MG-80. Ce type de matériel est très peu disponible et sera très dispendieux à produire pour les carrières pour une si petite quantité. Est-ce que ce produit pourrait être remplacé par un produit plus standard (pierre MG-112, pierre nette 20mm, enrochement 100-200,...)?

**R5 :** Il ne devrait pas y avoir de sable et gravier type 4A à l'item 2.18.4 du bordereau (le type 4A est l'enrochement de perré aval dans le devis 31 37 00 – Terrassement – Perré). Ceci devrait être remplacé par MG-112. : Le MG-80 pourra être remplacé par du MG-112, mais nécessite l'ajout d'un géotextile à l'interface sous l'enrochement 50-150 mm (perré amont type 4B) et du MG-112. Ce géotextile pourrait être le même qu'à l'aval pour la simplicité.

**Q6 :** Veuillez nous confirmer le fini de béton, aucune information selon plan C2 et le tableau de finis de surfaces.

**R6 :** Les finis de béton pour le seuil rehaussé sont montrés à la section E dessin C5 (U3 face horizontale et F4 face verticale, voir tableau 2 dessin C2 pour les définitions). Pour le fini de l'estampage de béton, voir la note 3 du dessin C6 (maquette à réaliser pour approbation).

N° de l'invitation :  
5P201-20-0086/A

N° de la modification :  
001

Autorité contractante :  
Christine Piché

N° de référence du client :  
1452

Titre :  
Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine

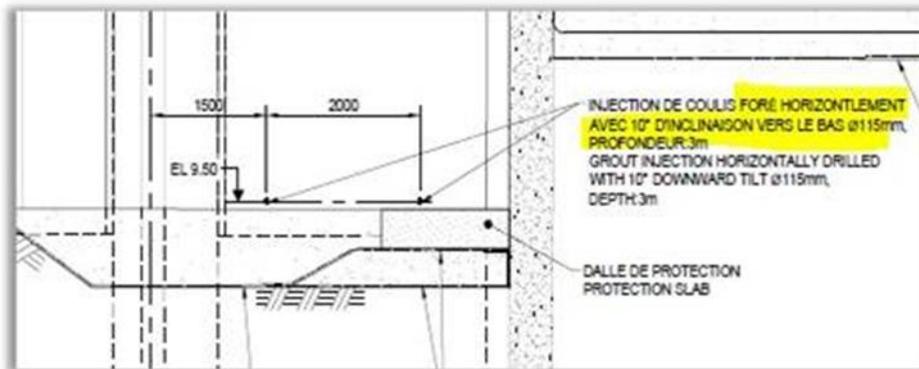
---

**Q7** : Est-ce possible de nous donner plus d'information sur la capacité portante du remblai des murs de soutènement ? Nous sommes intéressés de savoir avec quel type d'équipement (tonnage max, etc.) nous pouvons s'approcher des murs sans causer des dommages.

**R7** : Aucune surcharge n'est permise à moins de 3.5 mètres du bord en haut du mur du canal.

**Q8** : En lien avec les 2 forages horizontaux (Injection de coulis), nous comprenons que le forage doit être horizontal. Toutefois pour ce qui est de l'alignement dans l'axe des X, est-ce qu'il y a un angle en particulier à considérer par rapport à la face du monolithe (Alignement du forage) ?

**R8** : Le forage pour ces injections doit être tel qu'indiqué au plan C5 soit avec un angle de 10 deg. vers le bas. Pas de déviation gauche-droite.



**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**